



3-4-5 février 2010  
Parc des expositions  
Reims

[www.salondubatiment-sabine.fr](http://www.salondubatiment-sabine.fr)



## Information presse

Février 2010

### Concours d'Architecture européen « Sweet Eco Home » de SABINE

#### l'audace architecturale récompensée



La seconde édition du salon SABINE, qui vient de se dérouler à Reims du 3 au 5 février dernier, a proclamé les résultats de son Concours d'Architecture européen organisé en partenariat avec le Groupe PLURIAL, acteur majeur du logement en Champagne-Ardenne, et a récompensé l'audace architecturale.

Avec 47 candidats, 3 projets primés parmi 17 présentés, le Concours d'Architecture SABINE « Sweet Eco-Home », placé sous le thème de la « maison basse consommation de 2020 », a remporté un franc succès auprès des étudiants. Le Concours d'Architecture SABINE est en effet réservé aux étudiants (en équipe ou individuellement) des écoles d'architecture européennes. Son but est de récompenser la qualité architecturale d'un projet dans le respect des normes environnementales, le choix et la pertinence d'utilisation de matériaux sains, la capacité du bâti à générer des économies d'énergie tout en tenant compte des contraintes topographiques du terrain. Plaçant l'architecture au service de l'environnement, le projet de la maison basse consommation de 2020 doit s'inscrire sur une parcelle située à Fagnières (51), au sein d'un programme d'aménagement.

Après délibération, le jury, présidé par Lipa GOLDSTEIN, architecte parisien renommé pour l'originalité de ses projets et la transformation de quartiers à Reims (immeuble Goldorak...), et M. Alain Niboyet, architecte du groupe Plurial, M. Olivier Lemont, architecte représentant le CROA (Ordre des Architectes de Champagne Ardenne) et Mme Annabelle Royer, architecte-urbaniste au sein de l'ARCAD (Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durable), a attribué les prix suivants :

**1er Prix : Frédérique BARCHELARD et Clément LOBBENS** - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette – Cycle Licence 3ème année et Master 1



avec **PITCH HOUSE**, projet retenu pour son parti pris architectural volontariste plutôt que pour sa capacité à s'inscrire dans l'aménagement d'un lotissement à l'architecture souvent plus répétitive. Légèrement encaissée pour retenir l'inertie terrestre, le rez-de-chaussée reçoit les espaces de jour dont le traitement par une ceinture de verre donne à la toiture un aspect en lévitation destinée à accueillir les espaces de nuit. PITCH HOUSE n'en reste pas moins une maison écologique adaptable à des environnements divers. Opportunité inédite, les lauréats, accompagnés par un architecte tuteur, devront prouver que l'audace architecturale peut s'allier aux exigences de la construction durable. Un challenge qu'ils pourront relever grâce au groupe PLURIAL qui s'est engagé à construire PITCH HOUSE au sein d'un programme d'aménagement à Fagnières.

  
reimsévènements

#### Contact communication

Géraldine Arène

12, bd Général Leclerc - 51722 Reims Cedex  
Tél. +33 (0)3 26 77 44 93 - Fax +33 (0)3 26 05 11 45  
[g.arena@reims-evenements.fr](mailto:g.arena@reims-evenements.fr)



andré sudrie  
relations presse

#### Contact presse

André Sudrie

63, rue Rambuteau - 75004 Paris  
Tél. +33 (0)1 42 78 22 22 - Fax +33 (0)1 42 78 57 20  
[andre.sudrie@andresudrie.com](mailto:andre.sudrie@andresudrie.com)



Les professionnels du bâtiment ont rendez-vous dans le Nord-Est

**2<sup>ème</sup> Prix :** Julien LECOINTRE et Timothée POISBLAUD - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy - **2<sup>ème</sup> année de Master**



avec **CADRE MODULABLE**, un projet qui en s'inscrivant dans le programme d'aménagement de la ZAC, cherche à être une alternative aux standards pavillonnaires. Il propose ainsi une typologie où les résidus parcellaires issus de l'implantation du bâti, souvent inexploités, seraient intégrés au logement. Par ce principe, la maison, composée de deux boîtes évidées articulées par un bloc d'entrée, dispose de patios. L'espace intérieur se prolonge ainsi vers l'extérieur. Les gagnants du 2<sup>ème</sup> prix ont reçu une dotation financière de 500 euros.

**3<sup>ème</sup> Prix :** Alice DECOCQ - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse - **Cycle Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre (H.M.O)**



pour son projet **HOME SWEET HOME**, une maison en harmonie avec la nature s'implantant au Nord-Ouest de la parcelle pour profiter des apports solaires du sud et des vues dégagées, limiter les vis-à-vis. Le volume chauffé est un bloc compact sur lequel, comme une coquille, une structure secondaire désolidarisée optimise l'isolation par l'extérieur du volume chauffé. La gagnante a reçu une dotation financière de 200 euros.

Les deuxième et troisième lauréats ont été récompensés car le jury a été sensible à leurs projets qui s'approprièrent l'espace et s'inscrivaient dans la parcelle de façon cohérente.

Retrouvez cette information sur  
[www.andresudrie.com](http://www.andresudrie.com)  
Pour télécharger les photos  
Identifiant : presse  
Mot de passe : as1938